

# L'investissement dans la sphère sociale au Nouveau-Brunswick

ÉTUDES DE CAS - RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Document de discussion n° 7 ❖ Août 2000

## Introduction

En 1996, la Direction générale de la promotion et des programmes de santé de Santé Canada, région de l'Atlantique, commença à se pencher sur la problématique des déterminants de la santé. Parmi ces facteurs figurent en tête de liste « le revenu et le statut social », car c'est un fait reconnu que les personnes qui vivent dans la pauvreté sont davantage susceptibles que les autres de souffrir d'un mauvais état de santé.

À cet égard, un rapport intitulé *La pauvreté chez les enfants : un document de travail*<sup>1</sup> confirme les observations faites un peu partout au pays. Le problème de la pauvreté des enfants au Canada y est décrit comme renversant et comme un phénomène qui va en s'aggravant.

Santé Canada, après avoir pris contact avec les groupes qui travaillent auprès des personnes démunies, s'est fait répondre sans détour que parler « d'enfants pauvres » n'est pas tout à fait exact, puisque ce sont les familles dans lesquels ils vivent qui le sont. C'est une situation sur laquelle ils n'ont aucun pouvoir. Si, en tant que Canadiens et Canadiennes, notre souhait est de venir en aide aux enfants pauvres, il nous faut alors regarder les choses en face et transformer les orientations et les facteurs qui ont une incidence sur la pauvreté.

### Table des matières

Investir dans la sphère sociale : le rôle du gouvernement .....	4
Développement de l'entreprise communautaire .....	8
Santé communautaire .....	11
Développement social .....	13
L'élimination de la violence familiale .....	15
Développement communautaire ...	18
Centre de ressources pour adolescents .....	21
Le développement communautaire dans la Péninsule Acadienne .....	24
L'alphabétisation .....	25
Références .....	29

Préparé par Mary Simpson, rédactrice pour le Groupe de référence sur l'intégration sociale et économique du Nouveau-Brunswick. Les membres du Groupe de référence sont : Rina Arseneault, Muriel McQueen Fergusson, Centre for Family Violence Research; Monica Chaperlin, Community Health Centre, Saint John; Cathy Wright, Human Development Council; Brenda Murphy, Urban Core Support Network; Léo-Paul Pinet, Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne inc.; Carol Amaratuaga, Pamela Roy, Linda Snyder, Centre d'excellence pour la santé des femmes ' région des Maritimes; Fiona Chin-Yee, Santé Canada; Margie MacDonald, Santé Canada. Nous désirons remercier tout spécialement les personnes suivantes : Ron Colman, Clarissa Hurley, Wendy Keats, Joanne Marshall-Forgie, Sue Richards et Claude Snow.

© Les droits de publication sont partagés entre le CESFM et ses auteurs, 2000. Ces communications représentent les opinions des auteurs et non pas les politiques officielles de Santé Canada, du CESFM ou de ses patrons.

MARITIME CENTRE of  
EXCELLENCE  
for WOMEN'S  
HEALTH

---

Même le mot « pauvreté » est un terme qui peut induire en erreur. La pauvreté ne se décrit pas simplement à partir d'indicateurs tels que les seuils de revenu. Certaines personnes arrivent à jouir d'une très bonne qualité de vie malgré un faible revenu, alors que d'autres peuvent se trouver aux prises avec des situations terribles tout en se situant au même palier. L'idée que nous nous faisons habituellement de la pauvreté, héritée de l'expérience de nos grands-parents durant la dépression, ne correspond pas à la réalité qu'est « vivre sous le seuil de la pauvreté » aujourd'hui. De nos jours, le véritable problème, c'est celui de l'exclusion sociale et économique.

Certains groupes de personnes, souvent parmi les plus vulnérables, sont relégués en marge de la société et de l'économie, n'étant plus considérés comme des êtres utiles. Dans le monde d'aujourd'hui, si l'on n'est pas un acteur dans le secteur de l'économie, c'est la galère.

Ceux qui tombent dans ce précipice qui nous fait peur à tous se trouvent souvent également aux prises avec d'autres difficultés. Mères seules, enfants, jeunes, minorités raciales et culturelles, personnes malades, handicapés et aînés vulnérables : voilà qui sont ces personnes que l'on prive des ressources nécessaires pour maintenir un standard de vie acceptable. Mais ce qui est encore pire, c'est que la société jette le blâme sur ces personnes.

Cherchant à remonter jusqu'aux racines du problème de l'exclusion sociale, Santé Canada a travaillé en collaboration avec le Centre d'excellence pour la santé des femmes des Maritimes (CESFM) et un groupe consultatif intersectoriel de la région de l'Atlantique. Ensemble, ces groupes ont pu établir que nombre de barrières à une participation active dans la société étaient en fait dues aux politiques en place. De simples changements apportés à ces politiques pourraient suffire à redonner aux personnes concernées le coup de pouce nécessaire pour devenir des êtres autonomes, productifs et heureux.

Au début de l'année 1999, un projet intitulé *Towards Social and Economic Inclusion : Breaking the Cycle of Poverty in Atlantic Canada* [Vers l'intégration sociale et économique : le cycle de la pauvreté dans les provinces de l'Atlantique] voyait le jour. Chaque province de la région mit alors sur pied un comité consultatif formé d'intervenants en développement communautaire et de fonctionnaires. La tâche du comité consistait à choisir un thème lié à l'exclusion sociale et de rédiger un document de travail qui servirait à alimenter le dialogue autour de la question des orientations gouvernementales et de l'exclusion sociale.

Au Nouveau-Brunswick, le projet fut accueilli avec enthousiasme, puisqu'il coïncidait avec un processus de renouvellement de la politique sociale initié par le gouvernement provincial. À l'automne 1998, le gouvernement libéral de Camille Thériault mettait sur pied une Table ronde sur le renouvellement de la politique sociale, réunissant 45 citoyens ainsi que 17 ministres, membres de l'Assemblée législative et fonctionnaires administratifs. Le gouvernement mis également sur pied, pour encadrer cette démarche, un Comité spécial du Cabinet et un Secrétariat du renouvellement de la politique sociale. Entre le 22 mars et le 5 mai 1999, vingt-cinq réunions sur le renouvellement de la politique sociale furent organisées par la Table ronde au sein de différentes communautés. Plus de 100 bénévoles participèrent à l'organisation de ces consultations, recrutant des animateurs bénévoles et suscitant la participation du grand public. Ils organisèrent en outre des visites dans des maisons de transition, banques

---

d'alimentation, refuges d'urgence, cliniques de santé, projets d'habitation, centres éducatifs, établissements préscolaires, centres de travail adapté et domiciles privés, pour donner un aperçu sur place des retombées positives ou moins heureuses, selon le cas, de la politique sociale<sup>2</sup>. En tout, plus de 23 000 copies du document de travail<sup>3</sup> furent distribuées et 3 000 personnes prirent part aux tables rondes.

Aux yeux des membres du Groupe de référence du Nouveau-Brunswick engagés dans cette démarche, la tâche de rédiger un document sur le projet devait consister principalement à s'inspirer des objectifs du processus de renouvellement de la politique sociale et à évaluer les résultats de la consultation. Un membre du groupe, le Urban Core Support Network, avait déjà réalisé par le passé une étude sur les répercussions d'une politique sociale inadéquate, confirmant qu'il n'y avait nul besoin d'apporter des preuves supplémentaires<sup>4</sup>. La participation massive des citoyens avait également démontré hors de tout doute que les Néo-Brunswickois estimaient la preuve faite à cet égard.

Au début du mois de juin 1999, à la suite des élections provinciales, le Parti conservateur prenait le pouvoir tout en faisant la promesse suivante : « Nos programmes sociaux doivent assurer la dignité et une vie pourvue de sens à ceux qui ont besoin d'aide, tout en reconnaissant l'importance de fournir l'appui et les ressources nécessaires pour créer un environnement dans lequel les Néo-Brunswickois pourront travailler ensemble, accéder à l'autonomie et se prendre en main<sup>5</sup>. »

Le nouveau gouvernement avait 200 jours pour remplir ses promesses. Les résultats découlant des consultations auprès des communautés n'avaient pas été divulgués. Aucune indication n'avait été donnée quant à la suite des événements. Vu cet état de choses, les membres du Groupe de référence du Nouveau-Brunswick décidèrent de se réunir le 17 juin 1999 en vue de rédiger un document de travail mettrait en lumière les répercussions des orientations sur les personnes qui tentent de se sortir de la pauvreté dans la province. Ce document tentait de répondre à deux questions majeures :

1. Quelles connaissances devrions-nous chercher à acquérir?
2. Quelle information pourrait permettre de mobiliser les énergies nécessaires pour transformer les orientations qui perpétuent les conditions de pauvreté?

Au terme des travaux qui se poursuivirent au cours de l'été et de l'automne 1999, le groupe publia un rapport intitulé *L'investissement dans la sphère sociale : le temps est venu d'investir dans le bien-être des enfants, des familles et des communautés du Nouveau-Brunswick*<sup>6</sup>, qui concluait notamment que le gouvernement, les communautés et le secteur privé devraient collaborer de manière plus efficace. On y faisait également état des nombreuses leçons à tirer des expériences de partenariat : notamment, que la collaboration n'est pas chose facile et que c'est un mode de fonctionnement qui ne doit pas être pris à la légère. Le partenariat est une formule qui demande temps, effort et engagement. Le rapport concluait en outre que pour porter fruit, les mécanismes d'investissement dans la sphère sociale devaient être fondés sur les éléments suivants :

- le leadership coopératif;

- la valorisation du potentiel des communautés;
- la mise en œuvre des ressources humaines et financières nécessaires.

Depuis les années 70, le consensus établi durant la période d'après-guerre au Canada sur le rôle que doit jouer l'État en regard des programmes de soutien du revenu et des programmes de santé s'est érodé graduellement. Le Canada s'est retrouvé au dixième rang de l'index de pauvreté des Nations Unies (lequel tient compte des conditions sociales, y compris l'analphabétisme, la pauvreté, et le chômage chronique). Voilà un résultat peu prometteur pour un pays qui espère devenir concurrentiel sur le marché mondial.

Nous, les membres du Groupe de référence du Nouveau-Brunswick, avons décidé de formuler quels sont les arguments économiques en faveur de l'intégration de tous les citoyens dans la société et l'économie. Puisque les arguments de nature altruiste ou sociale ne semblent plus avoir de poids aujourd'hui, nous avons estimé que pour relancer le débat sur la politiques sociale, il fallait peut-être plutôt faire état des coûts économiques de l'exclusion et des désavantages que celle-ci entraîne sur le plan de la compétitivité.

Les études de cas et les feuillets d'information présentés ici illustrent les moyens que doivent mettre en œuvre les gouvernements, les communautés et le secteur privé pour travailler de concert dans le but d'assurer l'intégration de tous. Chacun de ces secteurs a un rôle à jouer pour faire en sorte que ce pays continue à être un lieu où il fait bon vivre pour tous les citoyens.

Voici donc des exemples du travail formidable qui s'accomplit au Nouveau-Brunswick. Nous espérons pouvoir en répertorier davantage. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez une histoire à ajouter à cette trousse. Il est essentiel que les efforts substantiels déployés à ce jour soient reconnus et mis en valeur.

*Le Groupe de référence du Nouveau-Brunswick pour l'intégration sociale et économique*

## *Investir dans la sphère sociale : le rôle du gouvernement*

Que se passe-t-il lorsque l'on prive le secteur communautaire d'investissements en argent? Quel en est le coût? Quelles sont les pertes encourues? Si les services bénévoles rendus devaient être traduits en salaires, ceux-ci se chiffrent à 1,9 milliards \$ par année en Nouvelle-Écosse, à 1,2 milliards \$ au Nouveau-Brunswick, à 1 milliard \$ à Terre-Neuve et à 230 millions \$ à l'Île-du-Prince-Édouard. Lorsqu'on ajoute à ces sommes les menues dépenses des bénévoles, la contribution globale du secteur communautaire<sup>7</sup> équivaut alors à presque dix pour cent du produit intérieur brut des provinces de l'Atlantique réunies<sup>8</sup>.

---

Cette trousse de discussion vient compléter le premier document de travail que nous avons publié<sup>9</sup> en y intégrant plusieurs études de cas sur des projets communautaires. Chacun des exemples fournis est différent : certains d'entre eux sont le fruit d'un partenariat entre la communauté et le gouvernement et d'autres sont autonomes, ne recevant que peu ou aucun financement du gouvernement. Certains souffrent considérablement du manque de ressources tandis que d'autres sont en pleine croissance. D'autres encore ont atteint leur but et passé le flambeau à une nouvelle génération d'esprits innovateurs et de leaders. Tous ces organismes sont une source d'inspiration, mais des signes d'essoufflement se font sentir de part et d'autre, étant donné la course impitoyable pour assurer les moyens matériels, le temps qui se fait de plus en plus rare et les niveaux de stress qui vont en augmentant.

Dans la section qui suit, nous poserons deux questions clés :

1. Quel est le rôle de l'État en ce qui a trait à l'investissement dans la sphère sociale?
2. Quels obstacles doivent surmonter les gouvernements pour remplir ce rôle?

### **Quel devrait être le rôle de l'État dans les démocraties occidentales?**

Gouverner, selon le *Canadian Oxford Dictionary*, c'est « diriger avec autorité, mener les affaires d'un pays<sup>10</sup> ». Dans un État démocratique, l'autorité dont sont investis les dirigeants est accordée par les citoyens par la voie d'élections libres. Au Canada, des élections fédérales ont lieu à peu près à tous les quatre ans.

Le système démocratique canadien a été constitué en vue d'accomplir trois choses : « 1) empêcher l'exercice arbitraire du pouvoir; 2) remplacer les dirigeants tyranniques par des dirigeants justes et rationnels; et 3) faire en sorte que la population ait voix au chapitre dans l'établissement des lois et des règlements<sup>11</sup> ».

Par conséquent, le rôle de nos gouvernements, par le biais de l'autorité déléguée par les citoyens canadiens, est de mener les affaires du pays et des provinces. Les gouvernements élus constituent un moyen de dissuader les usurpateurs et de faire en sorte que le droit des citoyens de participer aux décisions soit respecté. Une société civile juste est une société garante des libertés fondamentales et du droit de chacun de participer à la vie démocratique, tout en assurant l'égalité des chances aux citoyens les moins privilégiés<sup>12</sup>.

### **Qu'est-ce que la notion d'investissement dans la sphère sociale?**

On a défini la notion d'investissement dans la sphère sociale comme « l'engagement de fonds publics visant à consolider l'infrastructure sociale ». Par ce dernier terme, on entend « l'ensemble des structures sociales formelles et informelles au sein d'une communauté<sup>13</sup>. » On a également décrit l'infrastructure sociale comme étant constitué des « institutions, des rapports, des attitudes et des valeurs qui gouvernent l'interaction au sein d'une collectivité et contribuent au développement économique et social de celle-ci<sup>14</sup>. »

En ce qui concerne les moyens d'arriver à bâtir l'infrastructure sociale, il existe deux écoles de pensée divergentes : la théorie des effets de retombée et l'approche fondée sur l'infrastructure sociale.

---

La première théorie a été rendue célèbre par Ronald Reagan et Margaret Thatcher. Suivant cette approche, si l'on arrive à améliorer les indicateurs habituels de la performance économique—le produit national brut (PNB)—les richesses ainsi produites pourront alors profiter à tous les membres de la société. Les politiques gouvernementales en faveur de la concurrence et du libre-échange ont en effet contribué à faire grimper le PNB dans la plupart des pays développés au cours des deux dernières décennies; malgré tout, le fossé entre riches et pauvres s'est élargi de manière spectaculaire. La base, par conséquent, n'a pu bénéficier de la manne promise.

Selon la deuxième école de pensée, les individus, les organismes, les institutions et les collectivités qui conjuguent leurs efforts dans le souci d'assurer le bien-être d'autrui contribueront à développer de solides structures économiques et sociales. Les politiques gouvernementales qui favorisent la coopération mènent au développement durable des collectivités et de l'économie locale. L'infrastructure sociale est à la fois une condition préalable et un produit des orientations saines. « Le progrès véritable ne repose pas sur de simples accords verbaux mais bien sur des idées concrètes. L'approche fondée sur l'infrastructure sociale promet de déceler de nouveaux moyens d'associer celle-ci à des politiques gouvernementales probantes et, en retour, d'avoir recours à de tels programmes pour en mobiliser à nouveau les réserves<sup>15</sup>. »

### **Quel est le rôle du gouvernement en matière d'investissement dans la sphère sociale?**

Le rôle du gouvernement consiste à gouverner par le biais de l'autorité déléguée par les citoyens, à consolider l'infrastructure sociale du pays et de la province, à réduire les inégalités et à rétrécir le fossé entre riches et pauvres. En outre, sa fonction est d'élaborer des orientations en vue d'atteindre un équilibre entre développement social et développement économique. Il doit aussi mesurer les progrès véritables et le bien-être des citoyens à l'aide d'indicateurs de prospérité autres que le PNB, qui n'a jamais été conçu pour évaluer ce type d'amélioration.

Les citoyens s'appuient sur le gouvernement, plutôt que sur le secteur privé, pour bâtir l'infrastructure sociale nécessaire, agir en en respectant le principe d'une société juste et équitable et diriger les affaires du pays. Ils investissent leur confiance en leurs élus en leur conférant l'autorité de gouverner pour le bien de *tous* les membres de la société et de favoriser le développement social et économique de façon équilibrée, dans l'intérêt de tous.

### **Quels obstacles doivent surmonter les gouvernements pour remplir ce rôle?**

Peu de gens souhaitent vivre dans une société au sein de laquelle évolue une petite classe de riches et une large masse de citoyens marginalisés. En fait, l'écart grandissant entre riches et pauvres est signe du mauvais fonctionnement de l'économie. Malheureusement, l'illusion de la prospérité camoufle cette réalité.

Le premier obstacle qui bloque l'action de l'État en matière de politique sociale, c'est l'affaiblissement des politiques instituées par les générations antérieures au Canada, une évolution qui a accentué les inégalités sociales. Cet accroissement de la « pauvreté relative » a entraîné une détérioration de l'état de santé de la

---

population, une situation qui coûte cher à la société. Des recherches récentes<sup>16</sup> indiquent que l'écart entre les individus les plus riches et les plus pauvres est l'indicateur de santé le plus probant, tant en ce qui concerne les individus que la collectivité.

La deuxième barrière, c'est le pouvoir détenu par l'élite prospère, qui se montre réticente à partager la richesse par le biais des impôts et à appuyer les programmes sociaux et économiques qui améliorent la qualité de vie de toute la collectivité. Le pouvoir politique de cette classe est tel qu'on a assisté au Canada à l'érosion progressive de programmes sociaux dont la mise en place avait exigé, au début du siècle dernier, des efforts considérables. « L'érosion du capital social n'est pas attribuable au désengagement des citoyens dans le secteur bénévole mais, plutôt, au fait que le capital privé se soustrait à son devoir civique, ainsi qu'à l'affaiblissement subséquent et continu du rôle de l'État en matière de redistribution équitable des richesses<sup>17</sup>. »

Le développement rapide de l'économie mondiale constitue une troisième barrière à l'intervention de l'État. La principale différence entre les sociétés internationales qui ont vu le jour après la Seconde Guerre mondiale et les sociétés transnationales d'aujourd'hui, c'est le rapport qu'elles entretiennent avec l'État-nation. Ces dernières ne doivent plus allégeance à aucun État national et considèrent les lois et règlements comme des freins au commerce et à la libre circulation du capital. De nombreuses pressions sont exercées sur les gouvernements pour qu'ils cessent de fournir des services. Tous les gouvernements, quel que soit le niveau, ont subi une cure d'amaigrissement, les tâches ont été rationalisées et des services clés ont été transférés au secteur privé, tels que les services de santé, l'éducation et les prisons. En dépit d'une décennie de compressions des programmes, les pressions exercées demeurent toujours aussi fortes, pour obtenir une réduction du salaire minimum, des prestations sociales ainsi que des exigences en matière de lois sur l'environnement et de normes du travail.

Les États-nations sont-ils en train de céder le pouvoir à des « dirigeants tyranniques » mondiaux? Sommes-nous de plus en plus gouvernés par des transnationales qui semblent croire que les États nationaux ne leur sont d'aucune utilité (sauf quand vient le temps de maintenir la paix et l'ordre)? L'abandon du rôle social de l'État pourrait tout simplement signifier la mort de celui-ci. Si les États-nations ne parviennent pas à assujettir les transnationales toutes-puissantes, il leur restera somme toute bien peu de choses à gouverner.

Ce sombre scénario ne risque pas de se produire tant que les citoyens participeront activement à la société civile. Les associations et le secteur communautaire restent très actifs. Les Canadiens et Canadiennes croient fermement aux principes démocratiques. Nous sommes convaincus qu'ils souhaitent que leurs élus travaillent à réduire les inégalités sociales, à consolider l'infrastructure sociale et à mettre en œuvre des mécanismes d'investissement dans la sphère sociale, afin d'assurer le développement économique et social de la collectivité dans son entier. Le rôle du citoyen est d'exiger des gouvernements qu'ils soient comptables des orientations et des programmes visant à assurer l'intégration sociale et économique de tous les citoyens.

---

Tous les Canadiens et Canadiennes, riches et pauvres, veulent bénéficier des fruits de la véritable prospérité et du bien-être qu'elle procure. Forger un nouveau partenariat entre les secteurs public, privé et communautaire, dans le but de rebâtir l'économie sociale et de la soutenir, ne peut que relancer la vie démocratique. Quelle chance pour le Nouveau-Brunswick, une province où la société civile demeure relativement intacte! Des nations luttent pour leur survie et doivent entreprendre la difficile tâche de reconstruction; les provinces de l'Atlantique pourraient fournir ce modèle de société civile à l'échelle internationale. Préserver l'environnement, cultiver l'autonomie, encourager l'initiative communautaire, promouvoir la santé, développer le secteur des arts et de la culture : telles pourraient être les priorités figurant en tête de liste. Le Nouveau-Brunswick pourrait tracer la voie et devenir cet exemple à suivre.

## *Développement de l'entreprise communautaire*

### **Monquartiers at Work (MAW), Bath**

En 1995, les résidentes d'un projet de logement subventionné en milieu rural se sont rendu compte que le meilleur moyen d'atteindre l'autosuffisance, c'était de devenir financièrement autonomes et de regagner l'estime des membres de la communauté. Elles imaginèrent de fonder un organisme cadre dont le mandat serait de mettre sur pied des entreprises communautaires qui emploieraient ses membres. Cette idée donna naissance à l'organisation Monquartiers at Work (MAW), situé à Bath au Nouveau-Brunswick.

La première entreprise mise sur pied par MAW, Born Again J.E.A.N.S. (BAJ), a été lancée par cinq femmes; elle loge dans un bâtiment construit par MAW et lui appartenant. Des tissus de qualité et des vêtements en denim usagés sont récupérés et transformés pour en faire des sacs, des courtepointes et des vestes. Durant les deux dernières années, des tests de commercialisation ont été effectués, dont récemment à la Foire commerciale artisanat atlantique, où les acheteurs ont pu juger de l'originalité, du design, de la confection et de la qualité des produits uniques créés par les travailleuses. L'avenir de l'entreprise novice semble viable. Trois des participantes au projet initial ont changé d'occupation depuis, mais les deux autres sont là pour rester. À Bath, personne n'ose plus dire d'elles qu'elles vivent « aux crochets de l'aide sociale ».

MAW et son entreprise de fabrication forment un seule et même organisme; les deux volets sont administrés par un conseil de bénévoles où siègent les deux partenaires, une animatrice communautaire, une personne du milieu des affaires et un membre du clergé. Il a reçu un financement sporadique des gouvernements et a pu profiter des programmes de subventions salariales pour assurer un revenu aux deux partenaires. Trois ministères (Agriculture et aménagement rural, Développement des ressources humaines et habitation, ministère du Travail) fournissent une modeste subvention de fonctionnement (une somme totale de 4500 \$ par an pendant trois ans).

*Nous essayons de faire quelque chose de nos vies. Certaines personnes ont beaucoup à donner mais aucune occasion de le faire. Nous avons de la chance.*

*Dorothy O'Donnell  
Partenaire  
Born Again J.E.A.N.S.*



C'est une employée contractuelle du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation qui a contribué à lancer MAW en facilitant les premières démarches. Cette animatrice communautaire a travaillé étroitement avec les résidentes du logement sans but lucratif; au fur et à mesure de la mise sur pied de leur entreprise, celles-ci ont acquis confiance en soi et compétences. Le ministère a cependant mis fin au contrat de l'animatrice avant le terme de la première année, en décrétant que le travail de celle-ci ressortissait davantage au développement économique qu'au développement social, ce qui dépassait les limites du mandat du MCH. Cette décision a laissé un grand trou dans l'organisme, mais une bienfaitrice (la mère de l'animatrice) a continué à exercer cette fonction à titre bénévole.

### **Forces favorisant un investissement dans la sphère sociale**

**Administration collective.** Toutes les activités de MAW sont gérées par un conseil d'administration, auquel siègent des partenaires et des représentants issus de la communauté. Les décisions se font par consensus.

**Pouvoir local.** Ce sont les membres qui sont aux commandes de MAW depuis les tout débuts. Elles éprouvent une très grande fierté à l'égard de leur organisation—à un tel point que l'on n'a pas encore cherché à profiter de l'intérêt démontré par d'autres membres de la communauté.

**Appui manifesté par la communauté.** Les dons de tissus et de fournitures proviennent du grand public, des organisations du tiers secteur et par l'entremise de contacts informels avec le secteur privé—la « famille étendue » de MAW, en quelque sorte.

**Collaboration interministérielle.** La majeure partie du financement octroyé par la province a été obtenu par la voie politique, à savoir les rencontres avec les députés et les ministres. De cette façon, MAW/BAJ a été en mesure de vaincre « l'effet de silo » et de travailler de concert avec plusieurs ministères.

**Développement reposant sur l'actif.** Lors de la première rencontre des membres du groupe, un inventaire des compétences en affaires a été dressé. Le choix du type d'entreprise a reposé sur les aptitudes d'une des membres en artisanat et en couture. Ce talent a fourni un point d'ancrage auquel sont venus se greffer les intérêts et les aptitudes des autres membres du groupe (couture, gestion, comptabilité, ventes, etc.).

**Apprentissage et croissance personnelle.** Un groupe de personnes qui dépendaient de l'aide sociale a connu la réussite, tout en vivant une transformation sur le plan personnel. Elles ont appris à travailler et travaillé pour apprendre.

**Développement durable.** Que BAJ devienne ou non une entreprise viable à long terme, les partenaires ont toutes atteint leur objectif, c'est-à-dire de s'affranchir de la dépendance. Elles ont acquis les compétences et l'estime de soi nécessaires pour entrer sur le marché du travail. Parmi les autres réussites, notons aussi le changement d'attitude de la communauté à l'égard des personnes concernées. Auparavant exclues de la communauté, celles-ci sont devenues des membres estimées, ce qui a fait voir à tous les habitants de cette localité que chaque résident avait effectivement quelque chose à offrir.

*Elles ont appris à travailler et travaillé pour apprendre.*

*C'est une histoire destinée à tous ceux qui avaient dit (ou pensé) qu'elles n'y arriveraient pas, qu'elles n'étaient pas assez futées et n'avaient pas assez d'argent, ou à ceux qui pensaient qu'il était trop tard.*

*Lisa Grégoire*

---

**Autonomie.** Les partenaires de l'organisation, en voyant au fonctionnement de celle-ci, ont acquis la certitude d'être des travailleuses compétentes et d'appartenir à quelque chose, ce qui les a motivées à persévérer. Elles se sont rendu compte que la patience, la détermination et le travail acharné pouvaient porter fruit.

### Les défis

Financement de base insuffisant. Les ressources des petits groupes sans but lucratif s'épuisent. La recherche de financement est une tâche incessante. Heureusement pour MAW, le gouvernement précédent avait engagé des fonds dans l'organisme; cependant, le progrès de celui-ci sera vraisemblablement entravé par la difficulté à recevoir l'aide administrative nécessaire pour obtenir de l'équipement, embaucher de nouveaux employés et trouver de nouveaux marchés. De telles tâches demandent trop de temps, de compétences et d'argent pour être confiées indéfiniment à des bénévoles (même ceux et celles qui ont des mères généreuses!).

L'importance du rôle joué par l'animatrice est mal compris. Il est nécessaire que ce travail soit accompli par une personne qui n'est pas membre de la communauté concernée et n'est pas partie prenante de la dynamique complexe au sein de celle-ci. Elle doit d'abord jouer un rôle catalyseur; ensuite, à mesure que les partenaires endossent de nouvelles responsabilités, elle joue le rôle de conseil et de lien vers les ressources. Les commandes passent donc graduellement des mains de l'animatrice à celles des participants. C'est une fonction qui est difficile à décrire et encore plus difficile à quantifier, ce qui explique pourquoi on ne perçoit pas son utilité, en pensant tout simplement que les choses évolueront d'elles-mêmes. Voilà qui est on ne peut plus faux.

Le gouvernement n'a pas démontré assez d'intérêt. À ce jour, aucun échelon de gouvernement ne semble avoir saisi le potentiel des entreprises communautaires en tant qu'outil pouvant servir à transmettre les compétences et l'estime de soi nécessaires pour devenir autosuffisant, s'intégrer et jouir d'un certain bien-être. Parce qu'il combine à la fois des objectifs économiques et sociaux, le développement économique communautaire ne semble être du ressort d'aucun ministère.

L'unique mode de communication avec le gouvernement est la voie politique. Le développement économique communautaire n'est pas intégré au mandat d'aucun des ministères, si bien qu'il faut passer d'un silo à l'autre pour tenter d'obtenir quelque soutien. Il ne devrait pas être nécessaire de rencontrer trois ministres ainsi que le Premier ministre pour réussir à obtenir un maigre 4500 \$ par année.

On ne fait pas la distinction entre un investissement judicieux et une dépense. Le développement économique communautaire ne correspond pas au mode de fonctionnement privilégié par le gouvernement. Les services qui s'occupent d'économie sont vus comme étant lucratifs, tandis que ceux qui gèrent les programmes sociaux sont considérés comme dépensiers. Il s'agit là d'un faux raisonnement. Investir dans le développement social est une mesure qui rapporte des bénéfices économiques, alors que bien des investissements faits dans le développement économique ne rapportent rien. Certaines dépenses peuvent en

*Pour obtenir d'autres renseignements :*

*Sue Richards  
2622, Route 105  
Lower Queensbury  
Nouveau-Brunswick  
E6L 1G6  
Tél. : (506) 363-2969  
Courriel :  
selbyinc@nb.sympatico.ca*

---

fait être considérées comme un investissement qui rapportera des dividendes à mesure que le capital croît. D'autres dépenses s'avèrent n'être rien de plus que cela—des dépenses.

La réussite de MAW/BAJ démontre que l'investissement dans la sphère sociale est un moyen qui permet aux individus de sortir de la dépendance et de devenir, grâce à la démarche entreprise, des êtres en meilleure santé, plus heureux et productifs.

## *Santé communautaire*

### **Saint John Community Health Centre**

On se sent immédiatement accueilli et en sécurité lorsque l'on entre dans les locaux du Saint John Community Health Centre (CHC). Ce centre est le projet d'un groupe de professionnels de la santé et d'animateurs sociaux déterminés à améliorer les conditions de santé et le bien-être au sein de leur communauté. Sous l'égide de la Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique (CSSA), le CHC ne cesse d'étendre ses activités à de nouveaux secteurs chaque année, ce qui démontre son utilité. Situé au cœur de la ville dans les murs du St. Joseph's Hospital, sa clientèle ne se limite pas à celle de l'institution, bien au contraire; elle comprend de nombreux résidents de Saint John qui considèrent que les services de santé traditionnels sont inaccessibles, inefficaces ou peu accueillants.

Le CHC fournit trois types de services :

1. **Soutien individuel.** Ce volet comprend les rencontres avec l'équipe médicale du CHC (infirmière, travailleuse sociale et diététicienne), la prestation d'information, le service de consultation et de counseling, l'aiguillage vers d'autres ressources, ainsi que le rapport humain si essentiel à la santé. Les adolescents peuvent y accéder sans rendez-vous préalable et obtenir les services individuels, sociaux et de santé qu'ils désirent. Les infirmières du centre se déplacent également pour fournir des services à la Maison Romero (une soupe populaire) et à l'Armée du salut.
2. **Activités en groupe.** Ce volet comprend les programmes éducatifs, les ateliers et les groupes d'entraide. La majorité des participants sont des adolescents, des femmes et des personnes ayant des besoins particuliers, qui sont à la recherche d'information et de soutien. Les programmes couvrent une variété de thématiques, dont l'estime de soi, la maîtrise de la colère, la gestion du stress, le tutorat, la préparation au retour au travail et l'éducation en santé. La programmation comprend également des groupes de soutien et d'entraide pour répondre à des besoins sociaux et de santé spécifiques, tel que le Food Purchasing Club.
3. **Action communautaire.** Le CHC participe, en collaboration avec des partenaires dans la communauté, à des initiatives qui visent à trouver des solutions aux problématiques ayant une incidence sur les déterminants de la santé, tels que la pauvreté, le chômage, la nutrition, la violence familiale, la grossesse chez les adolescentes, la situation des jeunes. L'organisme participe à des projets tels que le Projet de développement

économique communautaire, le Programme des sociétés de financement communautaire, le Urban Core Support Network ainsi qu'à un ensemble de réseaux et de coalitions formées d'institutions religieuses, de groupes d'action sociale et d'organismes de santé.

### Valeur de l'investissement

**Suivi des résultats.** 22 000 contacts/visites ont été effectués en 1999. Ce chiffre dénombre 10 168 clients des services de santé (une augmentation de 46 % sur deux ans) et 12 000 participants dans les programmes éducatifs qui se déroulent au Centre. Ces chiffres démontrent la popularité croissante du CHC.

**Contribution à l'économie locale.** Fondé en 1996, les activités du CHC sont dirigées par un conseil consultatif de 15 membres, un personnel de neuf employés et une équipe composée de nombreux partenaires communautaires, de bénévoles et de comités. Le financement de base est fourni par le CSSA et le ministère de la Santé et des Services communautaires du Nouveau-Brunswick. La capacité du CHC à aller chercher du financement en fait un investissement profitable. L'année dernière, l'organisme a réinjecté 300 000 \$ dans l'économie locale, par le biais des subventions de projets, des subventions de base et des contributions venant du milieu des affaires et de la communauté. Quatorze nouveaux emplois ont été créés. Tous les services sont gratuits.

**Enracinement dans la communauté.** Le CHC étant le fruit d'une initiative locale, il est fortement enraciné dans la communauté; le conseil consultatif voit également à ce qu'il soit à l'écoute des besoins des membres de celles-ci.

**Leadership coopératif.** L'organisme est le fruit d'un authentique partenariat entre ministères, associations sans but lucratif et groupes communautaires partageant les mêmes objectifs.

**Participation de la collectivité.** Le CHC bénéficie de l'appui d'un large segment de la communauté, par le biais des bénévoles et du financement.

**Apprentissage à long terme.** Le CHC privilégie une approche fondée sur l'apprentissage et le développement à l'échelle individuelle, familiale et communautaire. Il favorise l'acquisition des outils nécessaires pour que les individus puissent prendre les décisions éclairées et les mesures qui leur permettront d'améliorer leur état de santé et leur bien-être.

**Environnement physique.** L'organisme fait un usage efficace de l'infrastructure en place; il s'agit d'un véritable lieu de rencontre avec des gens disposés à fournir toute l'aide et l'information nécessaire.

**Saine gestion.** Le CHC est bien administré et comptable envers ses bailleurs de fonds, tout en maintenant la souplesse nécessaire pour satisfaire les besoins de la communauté.

**Accent mis sur la santé de la population.** L'accent est mis sur les résultats— améliorer l'état de santé de la population en agissant sur les déterminants de la santé.

*Le CHC Food Purchasing Club a fait l'objet d'un article dans le numéro de février du journal The Atlantic Cooperator. Les membres doivent payer 5 \$ par an et fournir cinq heures de travail bénévole. Ils déboursent ensuite 15 \$ par mois, les sommes accumulées étant utilisées pour acheter les denrées nutritives qui leur sont distribuées à la fin du mois.*

*Les gens peuvent ainsi conserver leur dignité. Nous ne sommes pas une banque alimentaire' ni un organisme de charité. C'est une aide réelle qui leur est apportée' c'est un événement à chaque occasion, comme si nous formions une grande famille. Après avoir donné de leur temps une première fois, les gens ont hâte de revenir.*

*Pam Coates  
Coordonnatrice*

---

## Les défis

**Attitude du public.** L'idée que se font la plupart des gens de « la santé » consiste à se faire traiter quand ils sont malades, plutôt que de chercher à la préserver. Le CHC essaie de renverser ce courant en sensibilisant ses clients au fait qu'ils peuvent faire beaucoup pour prévenir la maladie et promouvoir la santé. Cette philosophie, toutefois, nécessite une intervention à long terme, d'autant plus que le grand public s'attend encore à ce que le système médical « règle le problème » lorsqu'ils sont malades. Le CHC déploie beaucoup d'efforts pour obtenir que des fonds publics soient investis dans la promotion et dans ces éléments qui contribuent à assurer le bien-être de la population, à savoir l'emploi stable, une saine alimentation, des logements adéquats et la sécurité personnelle.

**Structures gouvernementales traditionnelles.** Les administrations sont organisées en « silos », par volet. Chacun de ces volets est sous la responsabilité d'un ministère (par ex. les hôpitaux, les écoles, les prisons, les villes, l'emploi, les pêches, les arbres, les pommes de terre, les finances). Or il n'existe aucun ministère responsable des citoyens ou du développement communautaire. En procédant à partir de la base plutôt qu'en cherchant à imposer une façon de faire, le CHC tente de favoriser une approche intégrale, en sollicitant l'apport de la collectivité en vue de déterminer quels sont les besoins et par le fait même, en responsabilisant ses membres. Mais ceci ne peut s'accomplir sans la participation active du gouvernement. Le succès d'une telle approche repose sur le leadership et l'appui du gouvernement, de même que sur la transformation de ses structures de fonctionnement.

S'inspirant des principes de promotion de la santé et de développement communautaire, le Centre souhaite susciter la participation de tous les secteurs aux activités de sensibilisation aux problématiques de santé, ainsi qu'aux solutions pouvant être mises en œuvre par les individus, les familles et la collectivité. Il joue à la fois le rôle de havre et de pivot, ses activités contribuant à fortifier et à enrichir la communauté.

*Pour obtenir d'autres renseignements :*

*Monica Chaperlin  
Saint John Community Health Centre  
116, rue Coburg  
Saint John, Nouveau-Brunswick  
E2L 3K1  
Tél. : (506) 632-5537  
Courriel :  
chamo@reg2.health.nb.ca*

## *Développement social*

### **Saint John Human Development Council**

Le Human Development Council (HDC) est un organisme communautaire de planification sociale unique au Nouveau-Brunswick. Il dessert les besoins de la région de plusieurs façons. Il sert de lien avec la communauté, fournit des renseignements sur les ressources offertes par le biais de répertoires, d'une ligne d'information téléphonique et d'un bulletin. Il joue également un rôle catalyseur en ce qui a trait à l'élaboration de nouvelles initiatives communautaires, tels que les projets Learning Exchange, Housing Alternatives, le New Brunswick Committee on Literacy et le Community Health Centre. Tous ces organismes sont maintenant autonomes, après avoir été chapeautés par le HDC pendant une période de transition ou après avoir profité de son leadership. Le HDC appuie actuellement de nouvelles initiatives qui s'inscrivent dans sa stratégie de

développement économique : le Community Loan Fund et le développement des entreprises communautaires. Le soutien et les ressources fournies par l'organisme sont des ingrédients essentiels à la réussite de ces importants projets.

Le HDC joue un rôle mobilisateur en réunissant des membres de la communauté par l'entremise d'ateliers et de forums, afin de débattre des problématiques sociales et d'établir une programmation en fonction de celles-ci. Son réseau, le fruit de plusieurs années de travail, réunit des organismes, des fournisseurs de services du gouvernement et du secteur sans but lucratif, des institutions religieuses, des groupes de locataires, des syndicats, des groupes autochtones et le secteur privé. Il sert à établir des ponts entre les intérêts économiques et sociaux, dans un esprit de collaboration, le débat et la discussion étant ouverts sur toute problématique quelle qu'elle soit. Le HDC appuie en outre la mise sur pied de coalitions autour de dossiers tels que les services offerts aux jeunes et aux démunis. Il travaille en collaboration avec le Business Community Anti-Poverty Initiative et le Urban Core Support Network, deux organismes auxquels participent des associations et des personnes vivant dans la pauvreté. L'engagement ferme de la base au HDC contribue à la crédibilité de l'organisme et à l'efficacité de ses programmes.

### Valeur de l'investissement

**Contribution à l'économie locale.** Les 16 membres du conseil d'administration, représentant divers milieux au sein de la communauté, contribuent en moyenne plus de 1000 heures de travail bénévole chaque année. Fondé en 1979, le HDC est financé en grande partie, et ce depuis ses débuts, par la ville de Saint John (39 %), United Way of Greater Saint John (16 %) et le ministère de la Famille et des Services sociaux du Nouveau-Brunswick (35 %). En 1999, HDC a réinjecté 275 000 \$ dans la communauté, créant cinq postes à temps plein et quatre emplois à court terme qui visaient à trouver des solutions à certains problèmes pressants. Le financement du HDC est également assuré par les cotisations des membres et la vente de ses publications, ainsi que par le biais de subventions de projets provenant de diverses sources. Sa valeur sur le plan de l'investissement dans la sphère sociale est clairement démontrée.

**Capacité d'aller chercher un large éventail de ressources.** HDC ne se limite pas aux ressources offertes par la ville, Centraide ou la province pour aller solliciter du financement et de l'expertise. Sa feuille de route en matière de financement de projets démontre la capacité de l'organisme à formuler des propositions judicieuses.

**Leadership coopératif.** Le HDC collabore avec de nombreux organismes et secteurs de la société en vue de trouver des solutions aux problématiques touchant la communauté. L'organisme a prouvé qu'il était capable de mettre sur pied des initiatives locales et de les aider à démarrer. Les rapports étroits de coopération qui unissent les organisations locales sont attribuables au travail du HDC, tout comme la capacité à oublier les rivalités de clocher afin de se concentrer sur les problèmes communs.

**Gestion compétente et éprouvée.** Des administrateurs efficaces ont contribué grandement à la stabilité et à l'excellence de l'organisme. La réputation du HDC n'est plus à faire, tant sur le plan de l'intégrité que sur celui des compétences et de la gestion de projets. L'organisme reconnaît l'importance d'avoir en place une saine structure organisationnelle et de définir clairement les objectifs qu'il doit atteindre.

*Imaginez que l'on vous donne 39 000 \$ et qu'en une année vous réussissiez à le convertir en 280 000 \$ (et des poussières) : voilà qui n'est pas mal comme retour. On pourrait s'attendre à ce que les investisseurs jouent des coudes pour sauter sur l'occasion. S'il s'agissait d'une société de fonds mutuel ou d'une entreprise, ils le feraient assurément.*

*Éditorial à propos du  
Human Development  
Council*

*11 février 2000  
Times Globe*

---

**Valorisation du potentiel de la communauté.** Le HDC a créé un environnement accueillant pour les bénévoles siégeant au conseil d'administration, aux comités et coalitions. Les différents fronts sur lesquels il intervient (par ex. santé, habitation, alphabétisme, grossesse chez les adolescentes, pauvreté et emploi) attirent vers l'organisme des personnes ayant des antécédents et des intérêts diversifiés. Plusieurs leaders et militants ont tiré profit de leur expérience en tant que bénévoles auprès du HDC.

**Connaissance approfondie des problématiques sociales et de la dynamique locale.** Grâce aux contacts qu'il a établis à l'échelle nationale et provinciale, le HDC est constamment au fait des questions et des orientations courantes, tout en restant à l'écoute de ce qui se passe au sein même de la communauté.

### Les défis

**Financement de base non assuré.** Les activités du HDC sont assurées par un personnel de base constitué de trois employés, qui ne travaillent que quatre jours par semaine suite aux compressions qui ont été imposées à l'organisme. Bien que les organismes subventionnaires actuels soient solidaires de celui-ci, la concurrence ne cesse de croître entre les organismes alors que les ressources ne cessent de s'amoinrir. Cette année, la ville de Saint John a remis en question son rôle en matière de développement social et réduit légèrement son appui financier, un développement qui pourrait se traduire par une baisse des subventions dans les années à venir. Si le HDC devait dépendre seulement des subventions de projet et des dons, son efficacité en serait grandement diminuée; les efforts déployés en vue d'obtenir du financement draineraient certaines des précieuses ressources actuellement consacrées aux activités de base de l'organisme.

**Appui du gouvernement à l'égard des approches innovatrices.** Il est difficile de débattre avec les échelons supérieurs du gouvernement pour faire valoir le bien-fondé des nouvelles initiatives de développement social, celles-ci ressortissant à la fois de la sphère sociale et de la sphère économique.

**L'importance du rôle d'animateur est mal compris.** Le HDC joue souvent le rôle d'animateur communautaire, en facilitant des rapprochements entre certains groupes; souvent, cette fonction demeure peu reconnue ou mal comprise. Il n'est pas facile pour le grand public de « comprendre » ce que fait le HDC. Par conséquent, le degré d'appréciation et l'appui manifestés par le public reste en deçà de la contribution réelle de l'organisme.

Le Human Development Council (HDC) favorise le développement social et coordonne les efforts entrepris en ce sens, œuvrant à garantir une meilleure qualité de vie. À l'instar de l'organisme Enterprise Saint John, dont le mandat a trait au développement économique, le HDC met en œuvre une approche intégrée en matière de questions sociales. Il sert à canaliser les ressources nécessaires pour faire de Saint John et de sa région une communauté forte, dynamique et autonome.

*Pour obtenir d'autres renseignements :*

*Cathy Wright  
Saint John Human  
Development Council  
C.P. 6125, succ. A  
Saint John, Nouveau-  
Brunswick  
E2L 4R6  
Tél. : (506) 634-1673  
Courriel :  
hdc@nbnet.nb.ca*

---

# *L'élimination de la violence familiale*

## **Le Centre pour la recherche sur la violence familiale Muriel McQueen Fergusson**

L'idée de mettre en place un centre de recherche dédié à l'étude collaborative de la violence familiale et de la violence faite aux femmes est née de la nécessité d'exercer de la prévention. Le Centre pour la recherche sur la violence familiale Muriel McQueen Fergusson a été fondé en 1992 avec l'intention de mener des recherches destinées à trouver des moyens concrets pour mettre un terme à la violence familiale. Le Centre réalise son mandat de recherche axée sur l'intervention et de sensibilisation du public :

- en mettant en place et en entretenant des partenariats entre les chercheurs, les décideurs gouvernementaux, les travailleurs communautaires et les survivantes;
- en obtenant des données de recherche utiles et axées sur les politiques;
- en diffusant ces données auprès d'un grand nombre d'interlocuteurs; et en autant que possible,
- en intervenant en matière de politiques et d'actions.

Les vingt équipes de recherche du MMF Centre se penchent sur des sujets diversifiés, tels que les institutions religieuses, les communautés rurales, le milieu de travail, les communautés immigrantes, le droit de la famille, les communautés autochtones et les institutions militaires. Ces équipes mènent des recherches sur la violence à l'endroit des personnes handicapées et des enfants en famille d'accueil ainsi que sur le rôle de la toxicomanie dans le phénomène de la violence. L'équipe fournit des connaissances pertinentes et utiles sur la question de la violence familiale et de la violence faite aux femmes.

### **Quelques exemples des recherches réalisées**

1. Notre équipe sur la violence dans les fréquentations a remis aux médias nationaux récemment les résultats d'un important sondage effectué à l'échelle provinciale auprès des populations anglophone et francophone. L'étude a révélé que quatre pour cent des adolescents et 19 pour cent des adolescentes ont été victimes d'agression sexuelle avant l'âge de 14 ans. L'équipe a mené des groupes de discussions et de suivi dans plusieurs écoles dans le but d'échanger sur les interventions qui pourraient réduire l'incidence de l'agression sexuelle chez les adolescents.
2. Notre équipe sur la religion et la violence a diffusé les résultats de ses recherches auprès de groupes religieux dans toute la région de l'Atlantique. Cette information contribue à sensibiliser les congrégations à la question de la violence faite aux femmes et favorise chez le clergé et chez les autres travailleurs d'institutions religieuses une conscience accrue, ainsi que la capacité de réagir face aux besoins des survivantes de violence.



3. Notre équipe sur la création d'un milieu sain favorisant l'apprentissage a mené des ateliers sur la résolution de conflits, la médiation entre pairs et la maîtrise de la colère dans des écoles du Nouveau-Brunswick, qui produiront des effets à long terme sur le comportement des enfants.
4. En collaboration avec la New Brunswick Coalition of Transition Houses et le ministère de la Santé et des Services communautaires, l'équipe étudiant les transitions vécues par les femmes en situation de relations violentes a conçu un nouveau formulaire pour effectuer les rapports mensuels, en vue d'accroître la pertinence des données portant sur la fréquentation des maisons de transition au Nouveau-Brunswick.
5. Notre équipe de recherche sur la violence contre les femmes immigrantes et les femmes appartenant à des minorités visibles a mis sur pied des groupes de discussions dans les communautés immigrantes, partout au Nouveau-Brunswick. Les discussions ont porté sur les obstacles qui empêchent les immigrantes survivantes de violence d'accéder au système judiciaire. L'équipe a par la suite organisé des ateliers visant à diffuser l'information recueillie dans les groupes de discussions aux intervenants fournissant des services aux survivantes.
6. Notre équipe sur la violence familiale et la violence en milieu de travail a organisé une conférence pancanadienne en mai 1997 intitulée *Cutting Deep: Workplace Stress and Family Violence in a Climate of Downsizing*. Des chefs de direction générale, des directeurs de ressources humaines, des représentants syndicaux et des chercheurs en provenance de tout le continent ont participé à la conférence. Plusieurs participants ont, pour la première fois, pris conscience que les dirigeants en milieu de travail pouvaient venir en aide aux survivantes de violence.

**Une communauté de recherche solidaire.** La stabilité des équipes de recherche du MMF Centre a permis aux fournisseurs de services, aux militants, aux employés gouvernementaux et aux chercheurs œuvrant dans un éventail de disciplines de développer une compréhension approfondie des travaux sur la violence familiale effectués par tous ces intervenants au cours d'une période prolongée. Les rencontres de réseaux, les journées portant sur les recherches et les ateliers constituent des événements catalyseurs qui favorisent une prise de conscience chez les chercheurs membres des équipes de recherche quant à la complexité de la question de la violence familiale tout en leur permettant de situer les travaux de chaque chercheur et intervenant dans le cadre général des travaux menés par d'autres œuvrant dans le domaine.

**La sensibilisation.** Le Centre offre un programme de dix cours à l'intention des individus qui, de par leur travail, sont en contact avec des cas de violence familiale et qui sont désireux d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences dans ce domaine. Grâce à l'amélioration de leurs connaissances et de leurs compétences dans le domaine de la violence familiale, les travailleurs de première ligne feront un meilleur travail, ce qui réduira le « syndrome de la porte tournante » selon lequel les survivantes ne reçoivent pas d'aide lorsqu'elles font appel à un service pour une première fois et doivent revenir dans le système à plusieurs reprises.

Pour obtenir d'autres renseignements :

Rina Arsenault  
Muriel McQueen  
Fergusson Centre for  
Family Violence  
Research  
Université du  
Nouveau-Brunswick  
C.P. 4400  
Fredericton, Nouveau-  
Brunswick  
E3B 3V8  
Tél. : (506) 453-3595  
Courriel : forc@umb.ca

**Le leadership collaboratif.** Dans la quête de solutions face à la violence familiale, les membres des organismes communautaires et des organisations de citoyens, des organismes gouvernementaux et des facultés universitaires doivent travailler en étroite collaboration à toutes les étapes du processus de recherche. Pour atteindre nos objectifs philosophiques en matière d'intervention, de partenariat et de collaboration, une représentation communautaire au sein des équipes de recherche et des instances décisionnelles du Centre même devra être assurée.

Les membres des communautés possèdent une richesse inégalée de connaissances expérientielles portant sur la violence familiale dans la région Atlantique du Canada. Par conséquent, la présence d'une collaboration participative est vitale dans l'identification et la définition des besoins et des problèmes des communautés. Toutes les recherches menées au Centre sont axées sur l'intervention et visent à générer des changements positifs. La participation des membres de la communauté à toutes les étapes est critique, surtout aux étapes d'intervention et de mise en place du processus de recherche.

**La recherche en tant qu'investissement dans la prévention.** La Fondation Muriel McQueen Fergusson a terminé sa campagne de dotation visant à financer les frais de fonctionnement du Centre. La Fondation gèrera un fonds de dotation de 2,5 millions \$ pour au moins dix ans. Le financement à partir de celui-ci a débuté avec l'exercice financier de 1998. La Fondation se consacre à la poursuite des activités du Centre.

Les rencontres de réseaux, les journées portant sur les recherches et les ateliers organisés par le Centre favorisent une prise de conscience chez les chercheurs membres d'équipes de recherche quant à la complexité de la question de la violence familiale. La stabilité des équipes de recherche du Centre a permis aux fournisseurs de services, aux militants, aux employés gouvernementaux et aux chercheurs œuvrant dans un éventail de disciplines de développer une compréhension approfondie des travaux effectués par tous ces intervenants au cours d'une période prolongée.

## *Développement communautaire*

### **Urban Core Support Network (UCSN)**

Le Urban Core Support Network (UCSN) existe à Saint John depuis 1994. Nous formons des partenariats avec des individus et des organismes dans le but de réduire la pauvreté dans notre communauté. Nous favorisons la sensibilisation de la population et les collaborations visant à identifier et à traiter les obstacles auxquels doivent faire face les personnes vivant dans la pauvreté. Notre organisme local compte 32 membres représentant des organismes communautaires, des personnes vivant dans la pauvreté, des institutions religieuses et des ministères gouvernementaux.

Les activités suivantes comptent parmi nos réalisations :

- l'organisation et la gestion d'une conférence UCSN pancanadienne en 1995;

- l'organisation de la première conférence portant sur les personnes démunies dans la région de l'Atlantique en 1996;
- la création d'un club d'achat de denrées alimentaires;
- la participation au développement d'un fonds de prêt communautaire;
- l'organisation d'un événement pour souligner la Journée pour l'élimination de la pauvreté des Nations Unies;
- la participation à la Table communautaire sur les politiques sociales du gouvernement du Nouveau-Brunswick.
- l'organisation des rencontres s'inscrivant dans le processus de renouvellement de la politique sociale;
- l'organisation d'un événement d'information soulignant l'anniversaire de l'engagement de la Chambre des communes à mettre un terme à la pauvreté infantile.

En 1997, nous avons obtenu une subvention de projet du ministère de la Condition féminine Canada et des Sœurs de la charité pour étudier, de façon spécifique, les nombreuses questions et les nombreux obstacles auxquels font face les femmes vivant dans la pauvreté. Le UCSN a publié un document de travail intitulé *Responding to the Voices of Poverty*, fondé sur l'expérience des personnes vivant dans la pauvreté et des individus œuvrant dans des organismes à but non lucratif et des organisations non gouvernementales. Le document identifie plusieurs obstacles, entre autres certaines politiques gouvernementales.

S'appuyant sur l'information contenue dans le document de travail, le UCSN a mis sur pied un atelier qui permet aux participants de faire l'expérience de la vie telle que vécue par les personnes vivant dans la pauvreté. Les ateliers sont animés conjointement par la coordonnatrice et six femmes du UCSN vivant dans la pauvreté. Cet outil de sensibilisation s'est avéré extrêmement efficace pour détruire les mythes et aider à mieux comprendre les effets de la pauvreté sur nos communautés. Plus de 600 participants, dont les effectifs de différents ministères gouvernementaux (provincial et fédéral), des organismes communautaires, des étudiants de niveaux secondaire et universitaire et de collèges communautaires, des groupes religieux, des sénateurs, des membres du Parlement et des membres de l'Assemblée législative ont participé à vingt-neuf ateliers. En aidant les participants à mieux comprendre certains obstacles auxquels font face ces femmes, notre communauté peut progresser dans l'élaboration de solutions davantage à long terme.

### Les forces

**Un processus inclusif.** Dès le début, la position des membres du UCSN a exprimé clairement la nécessité de faire participer pleinement les personnes vivant dans la pauvreté au processus d'identification des questions et à l'élaboration et la mise en place de stratégies de changement. La diversité des membres a donné lieu à d'importants apprentissages et à une appréciation de la contribution de chaque membre. Ce processus fut particulièrement significatif pour les membres qui vivent dans la pauvreté et fut pour certains une des rares occasions où ils se sont sentis inclus, égaux et appréciés. Les animateurs d'ateliers

*C'est ma Bible, elle me suit partout, où que j'aille au pays.*

*Sénateur Ermine Cohen*

*J'ai vécu la frustration de tenter de survivre dans ce système alors que la vie ne cesse de vous apporter que des mauvaises nouvelles.*

*Participante à l'atelier*

---

eurent la possibilité de démontrer des qualités de leadership et de sentir que leur contribution fut appréciée. Le UCSN continue aussi à entendre (autant de façon officielle qu'officieuse) les préoccupations des gens sur les questions touchant les politiques et les programmes.

**Un travail avec le gouvernement.** Le UCSN a mis beaucoup d'énergie à bâtir des liens avec des gens œuvrant à différents niveaux du gouvernement. Par le biais de ce processus, le UCSN a acquis une crédibilité au sein de la communauté, ce qui a mené à des rencontres spéciales au cours desquelles ont eu lieu des discussions sur les préoccupations face aux politiques, avec des ministres du Cabinet ainsi qu'avec des cadres responsables des politiques et des programmes en place dans différents ministères.

**Une collaboration et un engagement communautaires.** Le UCSN a mobilisé de nombreuses personnes et de nombreux organismes sur la question de la pauvreté. Il a contribué de façon importante à sensibiliser la population à ce dossier à Saint John. La communauté s'est montrée très intéressée à accueillir des ateliers, lesquels donnent aux participants une meilleure compréhension des difficultés auxquelles font face les gens vivant dans la pauvreté. Lorsque les gens saisissent les complexités inhérentes aux conditions de pauvreté, ils sont davantage en mesure de travailler à la soulager.

**Une ressource pour la communauté.** Cette année (2000) a vu la publication de la troisième édition de *Responding to the Voices of Poverty*, un document de travail qui a contribué à informer, sensibiliser et générer des actions au sein de notre communauté. Des groupes de tous les coins du pays en ont demandé des exemplaires. Le UCSN est bien connu et sollicité pour des demandes d'information; les connaissances accumulées par l'organisme permettent aux gens de comprendre que la pauvreté est une question qui touche tout le monde. L'organisme a fait une présentation auprès du Business Community Anti-Poverty Initiative et continue d'être représenté à ses réunions régulières.

### Les défis

**La sensibilisation de la communauté sur la question de la pauvreté.** De récentes statistiques démontrent que l'aide au chômage et l'aide au revenu sont à la baisse; l'économie est en plein essor, mais de plus en plus de gens à Saint John vivent dans la pauvreté. L'accent est encore mis davantage sur le développement économique alors qu'il y a une absence d'intérêt pour le développement social. Pour qu'un équilibre entre le développement social et économique puisse être atteint, les leaders de nos communautés, des gouvernements et des milieux d'affaires doivent reconnaître que la pauvreté est bien plus qu'une absence de ressources financières. Si nous devons aborder cette question, nous devons comprendre que vivre dans la pauvreté entraîne souvent une absence de possibilités et amène des obstacles de nature personnelle tels que la faible estime de soi, la peur, les pressions sociales et la stigmatisation, des facteurs aggravés par les politiques inadéquates.

**Les liens avec le gouvernement.** Bien que le UCSN ait réussi en partie à développer de bonnes relations de travail avec le gouvernement, il existe de nombreux obstacles qui entravent la mise en place d'une véritable collaboration. Les gouvernements ont tendance à travailler de façon isolée et s'ils effectuent quelque consultation que ce soit auprès de la communauté, celle-ci n'est menée

*C'est vraiment difficile d'avancer quand les obstacles sont aussi nombreux.*

*Participant à l'atelier*

---

qu'une fois les politiques et les programmes élaborés. Il n'existe aucune plateforme définie permettant aux groupes communautaires d'échanger avec le gouvernement sur des questions qui les préoccupent et sur leurs idées; chaque organisme se retrouve seul lorsqu'il s'agit d'accéder au gouvernement.

**Un financement continu.** Le UCSN a entretenu de bonnes relations de travail avec le ministère de la Condition féminine Canada et a réussi à développer des partenariats avec d'autres instances de financement. Toutefois, la plupart de ces instances fonctionnent par projet et ne peuvent soutenir des budgets de base. La pauvreté est un thème qui ne peut être abordé dans le cadre d'un échéancier de projet. La pauvreté ne s'atténuera dans notre communauté que si tous les secteurs et les instances de financement intégré déploient des efforts en ce sens.

### Notre avenir

Le UCSN continuera à œuvrer pour créer un milieu qui favorise l'intégration, promeut un équilibre entre le développement économique et social et contribue à sensibiliser davantage la communauté sur les effets dévastateurs de la pauvreté. Le UCSN demeure déterminé à éliminer les obstacles auxquels doivent faire face les personnes demeurant dans la pauvreté et, notamment, à travailler avec le gouvernement pour concevoir des programmes et des politiques visant à aider les gens à améliorer leurs conditions de vie. Le succès des ateliers sur la pauvreté et les demandes continues feront en sorte que les participants vivront personnellement l'expérience des difficultés auxquelles font face de nombreuses personnes dans notre communauté. Les membres du UCSN explorent aussi d'autres types d'interventions pour réagir à la pauvreté et se penchent sur de nouveaux outils qui pourraient favoriser la sensibilisation et l'engagement dans cet important dossier. L'un des projets présentement en cours est la collecte d'histoires, de poèmes ou de dessins décrivant la vie des femmes vivant dans la pauvreté, avec l'intention de publier un livret. La mise en place et la consolidation de liens avec la communauté d'affaires demeurera aussi une priorité pour le UCSN.

*Pour obtenir d'autres renseignements :*

*Brenda Murphy  
Urban Core Support  
Network  
116, rue Coburg  
Saint John, Nouveau-  
Brunswick  
E2L 3K1  
Tél. : (506) 642-9033  
Courriel :  
ucsnsj@nbnet.nb.ca*

## *Centre de ressources pour adolescents*

### **Le projet du Saint John Teen Resource Centre**

S'il y a un groupe dans notre société qui ne trouve pas sa place dans nos institutions sociales, c'est bien celui des adolescents. Face à des parents complètement stressés et des enseignants surmenés travaillant avec peu de ressources, les jeunes sont de plus en plus nombreux à décrocher B et leurs options sont très limitées. La fuite constitue une option B vers la rue ou vers des échappatoires, tels l'alcool, les drogues, les bandes. Une autre option est de s'agripper et survivre tout en tentant de poursuivre une croissance personnelle. Toutefois, où peuvent-ils aller chercher de l'aide? Un centre de ressources pour adolescents pourrait constituer une solution.

---

Comme nous tous, les adolescents ont besoin de sentir une appartenance. Ils ont besoin d'amis et de mentors, et d'un endroit où ils peuvent aller lorsqu'ils n'ont pas le moral ou lorsqu'ils se sentent bien. Ils ont besoin de trouver un sens à leur vie, un sentiment de profondeur et de responsabilité. Toutefois, ils ont besoin d'aide dans cette quête.

Le Community Health Centre Saint John est devenu un pôle d'attraction pour les adolescents depuis son ouverture. Il a fallu peu de temps pour prendre conscience que les instances régulières des services sociaux ne répondaient pas aux besoins des jeunes. Une proposition a donc été émise pour la création d'un Centre de ressources pour jeunes (CRJ). Un comité directeur composé de jeunes et d'un éventail de partenaires de la communauté a amorcé la planification d'un tel centre. Les jeunes ont participé au processus dès le début. Dans le projet, le CRJ est décrit comme un moyen de favoriser, de manière rentable, la santé des jeunes; il apportera un soutien positif au développement de ceux-ci par le biais du partage des apprentissages et de l'intégration de ressources. Le Centre pourrait s'avérer un modèle pour toutes les communautés.

Le CRJ offre une approche qui permettrait de prendre connaissance des services, des ressources et des possibilités d'éducation, rassemblant en un seul lieu l'information pertinente. Les services existants partageront un même lieu; d'autres services destinés à combler les lacunes pourront s'ajouter. Le CRJ a l'intention d'offrir aux jeunes du Grand Saint John des services et des programmes sur place et à l'externe, axés sur la santé, le développement personnel, l'employabilité et les loisirs. Bien que les jeunes (14 à 18 ans) constituent le principal groupe ciblé, le Centre offrira aussi des programmes de prévention visant les 10 à 13 ans, ainsi que des programmes de préparation pour le marché du travail / le développement de carrière pour les 19 à 24 ans.

Dans la proposition de projet, on prévoit que les organismes de services, les bailleurs de fonds et les jeunes formeront le Conseil d'administration communautaire, qui assurera le fonctionnement du Centre. Un Conseil consultatif jeunesse encadrera la planification et la mise en place de programmes et d'activités. Les organismes de services participants viseront à fournir des services intégrés et coordonnés, tout en conservant la maîtrise de leurs propres créneaux en matière de programmes. Le CRJ adhère à une approche axée sur la promotion de la santé et aborde tous les aspects de la vie, soit le social, les émotions, le mental, le physique et le spirituel. Tous les jeunes seront les bienvenus et tous les services seront gratuits.

Les programmes proposés se penchent, entre autres, sur le développement personnel (p. ex. l'estime de soi, la prévention du suicide, le stress et la gestion de la colère); les loisirs et les services communautaires (p. ex. un lieu de rencontre, la musique, l'art, les sports, le bénévolat); l'employabilité et le développement de la carrière (p. ex. le tutoriat, le counseling en matière d'emploi et la formation); et les services de santé (p. ex. la nutrition, le counseling en matière de toxicomanie, les consultations sans rendez-vous, les soins médicaux). Il existe des preuves à l'effet que les centres jeunesse en place constituent des outils communautaires qui permettent de réduire le taux de déterminants majeurs influant sur la santé, tel que les grossesses chez les adolescentes, la toxicomanie, le décrochage scolaire, la violence chez les jeunes, le suicide, la délinquance juvénile, ainsi que les coûts qui leur sont associés.

---

## Les forces favorisant un investissement dans la sphère sociale

**Un processus pleinement intégrateur.** Les jeunes ont participé dès le début à la conception et à la planification du Centre. Ils sont partenaires à part entière avec les écoles secondaires, les organismes communautaires, le gouvernement et le monde des affaires. Ils œuvrent dans tous les groupes de travail des comités ainsi qu'au Conseil consultatif jeunesse.

**Un soutien à la communauté.** Le concept du CRJ provient de la base. Il est issu de la communauté même et constitue un besoin confirmé. L'appui dont jouit le Centre reflète une préoccupation majeure quant à la vie et à l'avenir de nos jeunes.

**Une approche holistique.** Ce n'est qu'en œuvrant conjointement avec la population que tous les pourvoyeurs de services et autres parties intéressées pourront offrir des débouchés et des programmes intégrés. Le concept de rassembler toute l'information en un seul lieu évite les frustrations engendrées par une approche traditionnelle « verticale » dans la prestation des services, ce qui donne lieu à une accessibilité et une efficacité accrues.

**Des solutions non traditionnelles.** Qu'il s'agisse de soutien en matière de santé, d'éducation ou sur le plan personnel, le Centre amorce une intervention en tenant compte de l'état actuel de l'adolescent ou l'adolescente. Il encourage chaque personne à construire à partir de ses forces ainsi qu'à découvrir son potentiel et à le développer. Cette approche permet aux jeunes de fixer des objectifs économiques et sociaux et de vivre les réussites qui les motiveront à poursuivre leur démarche. Le processus de croissance et d'apprentissage est très souple, qu'il s'agisse du temps, du contenu et des résultats recherchés.

## Les défis

**Le démarrage.** Puisque le CRJ requiert la participation de nombreux partenaires de la communauté et œuvre dans des juridictions multiples, la logistique de l'organisation et de l'élaboration est complexe et ardue. Il faut tenir compte des intérêts de tous les partenaires afin de créer une coalition solide qui soutiendra le Centre.

**Des modalités de financement complexes.** Pour les raisons mentionnées ci-dessus, plusieurs questions concernant les ressources nécessitent des réponses. Parmi celles-ci, il y a l'emplacement, les coûts de fonctionnement, le financement de base et le personnel.

**Favoriser la participation des jeunes à l'ensemble de la communauté.** Plusieurs jeunes croient que personne ne se soucie d'eux. Le soutien dont ils bénéficient est limité, ils subissent de la discrimination et font l'objet d'une image stéréotypée négative. Ils se sentent isolés et aliénés. De nombreux adultes, occupés à gagner leur vie et préoccupés par leurs propres problèmes, croient que les jeunes sont assez vieux pour prendre soin d'eux-mêmes. Il est difficile de rallier ces groupes autour d'objectifs communs. La société doit reconnaître que les jeunes peuvent fournir une importante contribution et être des membres responsables de la communauté.

*Pour obtenir d'autres renseignements :*

*Stacey McKay  
Teen Resource Centre  
Saint John  
116, rue Coburg  
Saint John, Nouveau-Brunswick  
E2L 3K1  
Tél. : (506) 642-5531  
Courriel :  
afyouth@nbnet.nb.ca*

---

Près d'un quart de la population de Saint John et de sa région est âgée de 10 à 24 ans. Un jeune sur trois âgé de 15 à 24 ans vit dans la pauvreté, soit l'un des plus hauts taux au Canada. Saint John possède l'un des taux de grossesse chez les adolescentes les plus élevés au pays; l'utilisation et l'abus de substances sont à la hausse et de plus en plus de jeunes décrochent de l'école pour aboutir ensuite dans le système judiciaire. Le CRJ a le potentiel d'accueillir 22 885 jeunes de 10 à 24 ans. Comme l'a exprimé l'un des jeunes : « Si vous le bâtissez, nous le fréquenterons! »

## *Le développement communautaire dans la Péninsule Acadienne*

### **Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne, Inc. The Volunteer Centre of the Acadian Peninsula, Inc.**

Le Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne, Inc. (CBPA), un organisme à but non lucratif incorporé le 6 octobre 1981, promeut et favorise le travail bénévole, analyse les besoins sociaux et communautaires de la région de la Péninsule Acadienne et œuvre pour le développement de ressources en réponse aux besoins identifiés.

Dès le départ, le Centre de Bénévolat a servi la population de la péninsule de différentes façons. Qu'il s'agisse des enfants, des jeunes, ses gens avec des besoins spécifiques ou de la population âgée, le CBPA vise à répondre aux besoins particuliers de chaque groupe et cherche constamment à améliorer la qualité de vie de chaque individu. Un personnel rémunéré, appuyé par plus de 400 bénévoles, travaille à cette œuvre. Sur le plan structurel, le CBPA est devenu au cours des années un organisme d'encadrement pour plusieurs programmes et services :

**Des ateliers de formation** dans le domaine du travail bénévole.

**L'accueil de jour** répond aux besoins des aînés qui ont partiellement perdu leur autonomie, en favorisant l'amélioration ou la préservation des fonctions biologiques, psychologiques et sociales nécessaires pour mener à bien les activités quotidiennes.

**Amis Soleil** vise à répondre aux besoins de base des familles et des individus en matière de nourriture et de vêtements.

**Le Centre de Ressources Familiales de la Péninsule Acadienne** aide les parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans en offrant des services adaptés.

**Le Passage** intervient en situations de crise liées aux enfants, avec l'autorisation du ministère des Services familiaux et communautaires, en prévision des procédures nécessaires concernant la famille naturelle ou encore en ce qui a trait à des installations résidentielles pour enfants.



---

**Le programme des repas chauds** vient en aide aux personnes âgées qui ont perdu une part de leur autonomie.

**Le Réseau Services Jeunesse (88)** offre aux jeunes de la Péninsule Acadienne les services d'un travailleur de rue.

**Le programme de counseling** accompagne des cas de tutelle, de vie autonome ou d'enfants à besoins spéciaux, à la demande du ministère des Services familiaux et communautaires.

**Les Services à la Famille de la Péninsule Acadienne** offrent des services cliniques (thérapie individuelle, familiale ou en groupe), des programmes d'aide aux employés, des évaluations sociales, des programmes relatifs à la violence conjugale ainsi que de nombreux ateliers et nombreuses formations.

**Le programme du Service Relève / Auxiliaires** offre des services à domicile aux personnes répondant aux critères de la Stratégie de soins de longue durée du Nouveau-Brunswick.

**Programme de soutien aux organismes** en matière de secrétariat.

Le CBPA agit également en tant que soutien dans plusieurs secteurs de la vie socioéconomique de la Péninsule Acadienne. L'organisme collabore avec divers participants, organismes gouvernementaux et groupes communautaires sur des projets portant sur la recherche, la formation, les analyses de milieux sociaux, etc. Le Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne se veut une ressource pour la communauté.

*Pour obtenir d'autres renseignements :*

*Léo-Paul Pinet  
111, boul. St-Pierre  
Caraquet, Nouveau-Brunswick  
E1W 1B9  
Tél. : (506) 727-1860  
Courriel :  
centbene@nbnet.nb.ca*

## *L'alphabétisation*

### **Le Programme communautaire de récupération scolaire (PCRS)**

En 1990, le bureau du Premier ministre Frank McKenna mettait sur pied un organisme caritatif privé du nom d'Alphabétisation Nouveau-Brunswick Inc. (ANBI). Le mandat d'ANBI est d'amasser et de gérer les fonds nécessaires pour financer des initiatives communautaires d'alphabétisation, tel que le Programme communautaire de récupération scolaire (PCRS). L'organisme est aussi voué à sensibiliser le public quant aux questions portant sur l'alphabétisation et à créer une image positive du programme d'alphabétisation offert.

Le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick participe au projet du PCRS et parraine des postes de coordination pour l'alphabétisation au sein de chaque collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Le personnel coordonne et supervise les programmes locaux du PCRS et leur fournit du matériel pédagogique, de la formation en animation et agit en tant que lien avec ANBI. Le ministère des Ressources humaines du Nouveau-Brunswick appuie le PCRS en offrant à certains étudiants en alphabétisation une contribution financière pour les frais de garderie et de transport. Ils aiguillent également les clients vers les

---

PCRS de la région et participe à la promotion du programme auprès d'autres instances. En outre, Développement des ressources humaines Canada fournit aussi des services de références et contribue au financement du PCRS.

Au niveau régional, un comité communautaire gère le PCRS. ANBI fournit suffisamment de fonds à chaque comité pour couvrir le salaire net d'une personne responsable de l'animation. Toutefois, les comités sont responsables de la collecte des fonds servant à couvrir les autres frais, comme par exemple les contributions fiscales de l'employé, la salle de cours, le chauffage, l'électricité, le téléphone, les meubles et les équipements, le matériel pédagogique supplémentaire et les photocopies. Ces comités sont enregistrés en tant qu'employeur auprès de Revenu Canada; ils maintiennent un compte en banque, conservent des registres financiers et des livres de paie et soumettent les déductions retenues à la source.

Le secteur privé contribue à ce partenariat par l'entremise des dons; une part importante du budget du PCRS est soutenue par le parrainage offert par des entreprises. De plus, partout dans la province, des entreprises ont participé au processus de sensibilisation en rapport à l'analphabétisme (tout en promouvant le PCRS) par le biais d'activités de financement et de publicité.

### **Les forces favorisant un investissement dans la sphère sociale**

**La collaboration.** Le PCRS constitue l'un des meilleurs exemples de collaboration menée au Nouveau-Brunswick aujourd'hui. De nature souple et de caractère régional, il offre des services à beaucoup plus d'étudiants que ne l'ont fait tous les autres programmes par le passé.

**L'accessibilité.** Avant l'existence du PCRS, les cours de récupération scolaire étaient offerts surtout par les collèges communautaires; l'espace était limité et les étudiants étaient obligés d'étudier à temps plein. Les gens vivant en région rurale devaient se rendre au collège le plus près, ce qui constituait souvent un obstacle. Le PCRS a réglé ce problème grâce à son approche communautaire. En 1990, neuf villes / villages du Nouveau-Brunswick ont offert des cours de récupération scolaire. Dix ans plus tard, le PCRS dispense des services d'alphabétisation à plus de 130 communautés.

**Un appui du secteur privé.** Le secteur privé a grandement soutenu cette initiative et a contribué de maintes façons. Sans cet appui, le PCRS n'aurait jamais pu réaliser tout ce qu'il a fait en si peu de temps. La participation du secteur privé a intensifié la visibilité du dossier au Nouveau-Brunswick, ce qui a permis au public de mieux saisir les difficultés ainsi que les solutions au problème.

**L'appui de la communauté.** Toutefois, c'est peut-être la communauté même qui a le plus soutenu le PCRS. Des centaines de bénévoles et des dizaines d'organismes communautaires ont contribué temps, énergie et ressources dans le but de donner vie à ce concept. C'est en grande partie grâce à leur engagement que le PCRS a remporté tant de succès.

---

## Les défis

**Une absence de politique claire.** Puisque le PCRS est subventionné et non sous contrat, il existe peu de lignes directrices officielles définissant les responsabilités de chacun. La recherche d'un document ou d'une directive claire à cet effet mènera probablement à peu de résultats. Il existe un document intitulé *New Brunswick's Literacy Portrait*, qui suggère certaines lignes à suivre pour chaque programme. Toutefois, le contenu est vague et n'aborde pas la question des responsabilités.

**Une déclaration inexacte.** Bien qu'il soit dit dans le guide du PCRS que cet organisme est la propriété de la communauté, l'énoncé concerné est en quelque sorte sujet à caution. Alors qu'il est vrai que la communauté fait tout le travail à l'échelle locale et qu'elle constitue le pourvoyeur direct de services, elle possède peu d'autorité dans le cadre de la subvention octroyée par ANBI. Elle est enregistrée auprès de Revenu Canada en tant qu'employeur mais ne peut procéder à l'embauche, au licenciement ou appliquer des mesures disciplinaires en matière de personnel sans l'approbation du coordonnateur régional en alphabétisation. Cet état de choses pourrait entraîner d'importantes répercussions advenant le cas où un comité serait en désaccord avec le coordonnateur provincial au sujet d'un animateur.

**La rémunération.** Lorsque le PCRS a été mis sur pied, les animateurs touchaient plus de 16 \$ de l'heure. Toutefois, en 1992 / 1993, le traitement a été réduit à 11,50 \$ et n'a pas été augmenté depuis. Les animateurs ne bénéficient d'aucun avantage social (assurance santé, assurance dentaire, fonds de retraite) et vont d'un contrat à l'autre tout en n'étant jamais certains de l'avenir de leur poste. Leurs horaires de travail sont variables et ils doivent parfois travailler les soirs et les week-ends. Ils portent l'entière responsabilité de l'exécution du programme et travaillent souvent dans des conditions précaires. Ils font l'évaluation des besoins du client, développent le contenu des cours, évaluent les progrès et œuvrent auprès d'un groupe cible à fort roulement et à besoins nombreux. Ils doivent intégrer les habiletés acquises et offrir des possibilités de développement personnel dans le plan de cours et les activités du PCRS. De plus, ils se retrouvent souvent à devoir soutenir un étudiant en période de crise.

La charge est lourde pour un petit salaire sans avantages sociaux. Bien souvent, les animateurs éprouvent de la frustration face au PCRS et changent d'emploi. Le fort roulement chez les animateurs fait en sorte qu'il est difficile d'offrir des programmes constants de bonne qualité, ce qui perturbe l'apprentissage des étudiants.

**Les installations / les équipements.** Le comité communautaire a le mandat de trouver des moyens pour soutenir tous les autres aspects du PCRS à l'exception du salaire net de l'animateur. Cela signifie que bien des groupes d'apprentissage du PCRS se retrouvent dans des sous-sols d'églises, couloirs d'édifices communautaires ou autres espaces peu favorables à l'apprentissage. Plusieurs de ces lieux sont peu éclairés, possèdent des bureaux et des équipements usés, et sont privés d'un téléphone ou d'un chauffage adéquat.

**Le contenu de cours.** Lorsqu'un cours PCRS est mis sur pied, l'animateur reçoit une trousse pédagogique complète. Aucun nouveau matériel n'est fourni par la suite. Les animateurs doivent photocopier ou effacer le contenu des cahiers

---

chaque fois qu'ils sont utilisés par de nouveaux étudiants. Un comité du PCRS peut acheter du matériel supplémentaire mais les achats sont limités selon les fonds qu'il amasse.

Le cours est teinté de références à la vie américaine et possède peu de contenu canadien. Certains des cahiers de travail sont à un tel point désuets que plusieurs animateurs développent leur propre matériel pédagogique, ce qui contribue grandement à l'absence de programmes homogènes.

**Les suivis et l'évaluation.** ANBI, le corps administratif, accomplit un excellent travail en ce qui a trait aux campagnes de financement et à la promotion d'initiatives dans le domaine de l'alphabétisation. Toutefois, l'évaluation des programmes mêmes reçoit moins d'attention. Les critères de réussite énoncés dans le guide du PCRS précisent que les animateurs doivent mesurer le degré de réussite en fonction de la capacité de l'étudiant à travailler de façon autonome, de participer davantage à la vie de la communauté, d'atteindre des objectifs personnels, ainsi qu'en fonction de l'accroissement de son estime personnelle et de son désir d'apprendre tout au long de sa vie. Un seul de ces sept critères fait référence au parachèvement d'un programme scolaire et pourtant, les évaluations sont axées sur cet unique critère. ANBI doit mettre en place un plus grand nombre de critères qui permettraient de suivre le développement personnel global des étudiants.

Des interrogations se posent aussi quant au processus utilisé pour évaluer le progrès scolaire. Les programmes PCRS n'évaluent pas les étudiants lorsqu'ils débutent. Puisque le contenu des cours varie d'un programme à l'autre, il est difficile de mesurer exactement leur apprentissage. Pendant que les animateurs amassent de l'information, le fait de noter à quelle page est rendu l'étudiant n'indique pas nécessairement ce que celui-ci a retenu le contenu de la leçon.

En réduisant les obstacles à la participation, le PCRS a touché des milliers de Néo-Brunswickois qui, autrement, n'auraient pu bénéficier d'autres possibilités d'apprentissage et améliorer leurs compétences. Il a aussi contribué à sensibiliser le public quant à la gravité du problème de l'analphabétisme et à éliminer certains mythes concernant l'alphabétisation.

Pour obtenir d'autres renseignements :

Wendy Keats  
Autrefois animatrice du PCRS et  
présidente du conseil  
1659, route 114  
Stoney Creek, Nouveau-Brunswick  
E1J 1L6  
Tél. : (506) 387-7360  
Courriel : keats@fundy.net

## Références

1. Janis Wood Catano, avec le réseau pour la promotion de la santé communautaire (Atlantique), *La pauvreté chez les enfants au Canada Atlantique : un document de travail*, Direction des programmes et de la promotion de la santé, région de l'Atlantique, janvier 1998.
2. Secrétariat du renouvellement de la politique sociale, *Building Our Tomorrow: A Report on Social Policy Renewal*. A report to the New Brunswick Premier, 7 October 1999.
3. New Brunswick Discussion Paper on Social Policy, *Building Tomorrow*

*Together*. 1999.

4. Urban Core Support Network, *Responding to the Voices of Poverty: Are we up for the challenge?* Saint John, New Brunswick, July 1998.
5. Plate-forme électorale du Parti conservateur du New Brunswick : <http://www.pcnb.org/platform/>
6. Mary Simpson, avec le Groupe de référence du Nouveau-Brunswick, *L'investissement dans la sphère sociale : le temps est venu d'investir dans le bien-être des enfants, des familles et des communautés du Nouveau-Brunswick*, Policy Discussion Series Paper No. 4, Centre d'excellence pour la santé des femmes — région des Maritimes, Halifax, novembre 1999. Version anglaise : <http://www.medicine.dal.ca/mcewh/Inclusion-docs/NB-paper/NB-toc.htm>. Version française : <http://www.medicine.dal.ca/mcewh/Inclusion-docs/NB-paperF/NB-paper-fr.htm>
7. «Secteur communautaire » : ce terme est employé ici pour désigner et regrouper les secteurs suivants: sans but lucratif, bénévole, économie sociale ou tiers secteur.
8. Ronald Colman, *Women's Health in Atlantic Canada: A Statistical Portrait*, Maritime Centre of Excellence for Women's Health, Halifax, 2000. <http://www.medicine.dal.ca/mcewh/colman-health-stats/colman-toc.htm>
9. Mary Simpson et le Groupe de référence du Nouveau-Brunswick, *L'investissement dans la sphère sociale*.
10. K. Barber, *Canadian Oxford Dictionary*, Don Mills, Ont., Oxford University Press, 1998, p. 606.
11. Barrington Moore, *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie*, London, Penguin University Books, 1966, p. 414.
12. Norman Daniels présente la description de la société juste faite par John Rawls dans *Justice is Good for Our Health* à l'adresse Internet suivante: <http://bostonreview.mit.edu.BR25.1/daniels.html>.
13. Trevor Hancock et al., *Indicators that Count*, 6 février 1999.
14. Banque mondiale, « The Initiative on Defining, Monitoring, and Measuring Social Capital », Washington, D.C., 1997, p. 2.
15. Robert Putnam, *The Prosperous Community: Social Capital and Public Life*.
16. Voir par exemple Ronald Colman, *Women's Health in Atlantic Canada*.
17. Trevor Hancock et al., *Indicators that Count*, 6 février, 1999.

MCEWH is supported by Dalhousie University and the IWK Grace Health Centre. MCEWH is also financially supported by the Women's Health Bureau of Health Canada and through generous anonymous contributions.



Maritime Centre of Excellence  
for Women's Health

Le Centre D'Excellence pour  
la Santé des Femmes-Region  
des Maritimes

5940 South Street  
PO Box / CP 3070 - Halifax  
Nova Scotia/Nouvelle Écosse  
Canada B3J 3G9

Tel/Tél (902) 420-6725

Toll Free/Linge sans Frais  
1-888-658-1112

Fax/Télécopieur  
(902) 420-6752

E-Mail/Courrier Électr.  
MCEWH@dal.ca

Website  
[www.medicine.dal.ca/mcewh](http://www.medicine.dal.ca/mcewh)

